

# Parchè pour aider a la sine de la Charte "du Galo, dam Yan, dam Vèr !"

Notice d'accompagnement à la signature de la Charte

## Envalourer le terouère e ses demeurants Valoriser le territoire et ses habitants

La Charte "du Galo, dam Yan, dam Vèr !" a pour but de valoriser et de **développer l'emploi de la langue gallèse dans la vie publique, le quotidien et le travail des collectivités, entreprises et associations.**

Aussi une association peut s'engager sur trois niveaux différents, allant de la simple découverte au statut de référent, en choisissant des actions à mener parmi trois chapitres (décrits ci-après pour le niveau 1).

**La Charte "du Galo, dam Yan, dam Vèr !" est coordonnée par l'Institut de la langue gallèse et soutenue par le Conseil Régional de Bretagne.** Ils signeront la charte aux côtés de l'association une fois qu'elle aura défini ses engagements.



## Des actous qi font de cai tertout Des acteurs qui s'engagent ensemble

Les engagements de chaque signataire (l'Institut de la langue gallèse, le Conseil Régional de Bretagne et l'association signataire) seront précisés dans la convention tripartite. Celle-ci est proposée pour une durée de 3 années.

### Le Conseil Régional de Bretagne



En 2004, le Conseil Régional de Bretagne reconnaît officiellement le gallo et le breton comme « langues de la Bretagne ». Il apporte son soutien à l'Institut de la langue gallèse pour assurer **l'animation, le développement de la Charte "du Galo, dam Yan, dam Vèr !"**. L'élu délégué à la langue gallèse est donc associé à la signature de cette charte.



### L'association signataire

Elle s'engage à mettre en place **un nombre minimum d'engagements**. En amont de la signature de la charte, la commune signataire s'engage à **organiser en partenariat avec l'Institut de la langue gallèse une réunion publique** à propos de la Charte "du Galo, dam Yan, dam Vèr !".

**Plus de précisions pages suivantes**

### L'Institut de la langue gallèse



Il **accompagne les signataires de la charte dans leur démarche de développement et de valorisation de la langue gallèse**, selon leurs spécificités, leurs envies et leurs besoins.

L'Institut de la langue gallèse s'engage à mettre ses outils et compétences au service des signataires.

# Païsser su le galo pour envalourer ses fezeries

## S'engager en faveur du gallo pour valoriser son activité

L'association souhaitant signer la Charte "du Galo, dam Yan, dam Vèr !" de Niveau 1 s'engage à :

- **Inform** les administrateurs, bénévoles, adhérents et salariés **en organisant une réunion d'information [1] sur la langue gallèse, en communiquant sur la future signature et en rendant visibles les éléments signalétiques de la charte** (dans les locaux, sur le site internet, sur les divers supports)
- **S'abonner à la newsletter de l'Institut de la langue gallèse** et l'informer de ses actions en gallo
- **Nommer un référent "langue gallèse"** pour garantir au mieux les échanges avec l'Institut

Le  
niveau 1  
de la charte, c'est

# 3

**engagements**  
minimum, dont 1 dans  
chacun des 3  
chapitres

## CHAPITRE 1 BANI - FÉRE A SAVAIR *AFFICHER - COMMUNIQUER*

Ce chapitre regroupe des engagements ayant pour but de valoriser et développer la langue gallèse en étendant sa visibilité et sa présence dans la société.

- 1. S'exprimer en gallo**  
Précisez les applications : répondeur téléphonique bilingue , introduire les discours en langue gallèse (CA, événement...), accueillir les adhérents en gallo...
- 2. Rédiger des adresses bilingues [2] de courrier postal**  
Précisez l'application : adresse expéditeur et/ou adresses destinataires
- 3. Utiliser une signature électronique bilingue**  
Précisez la ou les personnes concernées, le ou les services...
- 4. Rédiger le bulletin d'information de l'association en bilingue**  
Précisez les applications : un article, l'édito, les deux, une rubrique...
- 5. Réaliser le site internet de l'association en bilingue** (au moins 5% du site).  
Précisez les applications : page(s), titres de rubrique...
- 6. Communiquer en bilingue sur les réseaux sociaux de l'association** (au moins 15% des posts)
- 7. Réaliser des documents de travail bilingues**  
Précisez les applications : papier entête, cartes de visites...
- 8. Réaliser un marquage bilingue sur les produits et outils de l'association**  
Précisez les applications : logo, marquage des véhicules...
- 9. Créer ses supports de communication bilingues**  
Précisez les applications : publicité pour l'audiovisuel (télévision, cinéma...), presse, radio, internet, documents de communication (brochures)...
- 10. Appliquer une signalétique bilingue à l'association**  
Précisez les applications : signalétique interne (bureau du président, etc.) et signalisation externe (bâtiment, atelier, etc.), identification des bâtiments
- 11. Réaliser des supports bilingues de valorisation du patrimoine bâti et naturel local**  
Précisez les applications : plaquettes, panneaux...
- 12. Donner un nom gallo à l'association**
- 13. Proposer un autre engagement pour la langue gallèse**

[1] Ces réunions sont organisées en partenariat avec l'Institut de la langue gallèse.

[2] Le bilinguisme renvoie à l'utilisation de deux langues par un même sujet. Ici, il s'agit de faire coexister sur un même pied d'égalité le français et le gallo.

## CHAPITRE 2 FORMER - ENGHIMENTER FORMER - INFORMER

L'enseignement et la formation sont essentiels pour sauvegarder et développer une langue. Avant cela, il est également important de passer par des étapes d'information.

- 14. Informer sur l'enseignement et la formation en langue galloise** par l'organisation de réunions d'information  
Précisez les personnes concernées : les administrateurs, bénévoles, adhérents et salariés de l'association
- 15. Acquérir, mettre en valeur et développer un fonds de « Langue et culture galloises »** dans la médiathèque
- 16. Acquérir des méthodes d'apprentissage de la langue galloise** les administrateurs, bénévoles, adhérents et salariés de l'association
- 17. Créer une aide financière** à destination des administrateurs, bénévoles, adhérents et salariés de l'association **pour apprendre la langue galloise**. Exemples : cours du soir, stages, formations...
- 18. Initier à la langue galloise par un cours de découverte** les administrateurs, bénévoles, adhérents et salariés de l'association (demi-journée ou journée)
- 19. Inscrire à une formation à la langue galloise** les administrateurs, bénévoles, adhérents et salariés de l'association
- 20. Mettre en place des cours du soir à la langue galloise** (en partenariat avec une structure associative)
- 21. Proposer un autre engagement pour la langue galloise**

## CHAPITRE 3 APOUYER - AÏDER A CHEMINER SOUTENIR - ACCOMPAGNER

Ce chapitre est destiné à donner aux acteurs du territoire les moyens pour développer la langue galloise.

- 22. Parrainer et accompagner** une association, une entreprise ou une collectivité **dans une démarche de signature de la Charte "du Galo, dam Yan, dam Vèr !"**
- 23. Mettre à disposition des moyens humains** pour les associations de développement et de promotion du gallo  
Précisez la réalisation de cet engagement
- 24. Mettre à disposition des moyens matériels** pour les associations de développement et de promotion du gallo  
Précisez la réalisation de cet engagement
- 25. Mettre à disposition des moyens financiers** pour les associations de développement et de promotion du gallo  
Précisez la réalisation de cet engagement
- 26. Aider à la réalisation d'un collectage sur la langue galloise** sur la commune, sur le territoire  
Précisez la réalisation de cet engagement
- 27. Aider à la réalisation d'une étude sur la toponymie** de la commune, du territoire  
Précisez la réalisation de cet engagement
- 28. Aider à la création, la diffusion de projets culturels en langue galloise**  
Précisez la réalisation de cet engagement
- 29. Proposer un autre engagement pour la langue galloise**

# Aler cante les sinous den lous gaijements

## Accompagner les signataires dans leurs engagements

L'Institut de la langue gallèse est présent à chaque phase du dispositif, de la prise de contact jusqu'à la signature de la charte.

Voici les principales étapes de la démarche.



1

### PRISE DE CONTACT



**Rencontre** avec les représentants de l'Institut de la langue gallèse : **présentation du dispositif** auprès des administrateurs et, ou des salariés de l'association

2

### UN TEMPS D'ÉCHANGE



Avec **les administrateurs, bénévoles, adhérents et salariés de l'association** afin d'évoquer la place de la langue gallèse aujourd'hui dans notre société et **informer sur la Charte** "du Galo, dam Yan, dam Vèr !"

### CHOIX DES ENGAGEMENTS

**Délibération du conseil d'administration** (choix et vote des engagements) puis **envoi de la délibération à l'Institut de la langue gallèse afin de rédiger la convention**

3



4

### PRÉPARATION DE LA SIGNATURE



**Choix d'une date de signature publique** de la charte en accord avec l'Institut de la langue gallèse et **envoi des invitations** (prévoir 3 semaines avant la signature)

### SIGNATURE PUBLIQUE



de la Charte  
"du Galo, dam Yan, dam Vèr !"

5

Ce protocole correspond à une démarche type de la procédure de signature. Il n'est pas figé. L'équipe de l'Institut de la langue gallèse s'adapte à votre situation et vous accompagne au mieux selon les circonstances.

**N'hésitez pas à prendre contact avec nous.**

Institut de la langue gallèse

contact@institutdugalo.bzh - 06 61 06 76 93

www.institutdugalo.bzh

